

A scenic landscape photograph of rolling green hills under a cloudy sky. The foreground is a field of tall grasses. The middle ground shows rolling hills with patches of trees and fields. The background features more distant hills under a sky with soft, white clouds. The entire image is framed by a white border. In the top right corner, there are some green leaves from a tree, partially obscuring the sky.

# Concours photo

**Jusqu'au 16 Décembre 2022**  
**Mécleuves aux couleurs de l'automne**

# RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

## Article 1 - Organisation et dates du concours

La commune de Mécleuves est l'organisatrice du présent concours photo. Il se déroulera jusqu'au 16 décembre 2022, date limite de remise des candidatures.

## Article 2 - Thème : **MÉCLEUVES AUX COULEURS DE L'AUTOMNE**

## Article 3 - Condition de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury. Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiables sur la photo. Une seule participation par personne est acceptée. La photo doit avoir été prise sur la commune de Mécleuves.

## Article 4 - Critères de sélection

Un jury présidé du maire ou l'un de ses représentants sera constitué pour déterminer les photographies gagnantes. Les photographies seront jugées sur leur originalité, la pertinence du sujet et sur leur intérêt technique et artistique. L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

## Article 5 - Prix et récompenses

Le concours est doté de lots d'une valeur totale de 300 €. Les lots seront attribués aux 3 meilleurs clichés sélectionnés par le jury et remis aux lauréats lors d'une cérémonie. Les gagnants seront informés avant le 31 décembre 2022. Les lots ne seront ni repris, ni échangés et ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèce.

## Article 6 - Exposition des œuvres

Les photographies sélectionnées par le jury feront l'objet d'une exposition lors de la soirée de remise des prix. Elles pourront également être exposées par la suite dans les locaux de la commune (bibliothèque, salle polyvalente ou mairie). L'ensemble des candidatures seront valorisées sur les supports de communication numérique de la commune : compte Instagram, Facebook et site internet.

## Article 7 - Obligations

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

# CANDIDATURE

La photographie du candidat devra être remise soit :

- **Au format argentique sous enveloppe à déposer en mairie aux heures d'ouverture au public,**
- **Au format numérique en pièce jointe d'un email adressé à : [mairie.mecleuves@gmail.com](mailto:mairie.mecleuves@gmail.com)**
- **Quel que soit le format, la photographie devra être accompagnée d'une note portant les informations suivantes :**
  - **La date et le lieu de la prise de vue**
  - **Un titre et/ou commentaire de quelques lignes**
  - **Les nom et prénom du participant**
  - **L'adresse postale**